

Prolonger les réacteurs nucléaires : « hors de prix », selon Greenpeace

LE MONDE | 25.02.2014 à 17h12 • Mis à jour le 25.02.2014 à 19h06 |

Par **Pierre Le Hir**



Centrale nucléaire du Tricastin, près de Pierrelatte. | AFP/PHILIPPE DESMAZES

Pousser les 58 réacteurs nucléaires français au-delà de 40 ans, comme le souhaite EDF, nécessite des « *opérations complexes, potentiellement très coûteuses et dont la faisabilité réglementaire et technique n'est pas acquise* ».

Telle est la conclusion d'un rapport réalisé, à la demande de Greenpeace, par le cabinet de conseil WISE-Paris, spécialisé dans le nucléaire. L'organisation écologiste demande, en conséquence, que la loi sur la transition énergétique qui doit être débattue avant l'été « *fixe la limite d'âge des 40 ans comme durée de vie maximale des réacteurs français* ».

Ce rapport, [un](#) document technique de 169 pages, présenté mardi 25 février par son rédacteur, Yves Marignac, directeur de WISE-Paris, se veut une contribution au débat en cours sur l'avenir de la filière électronucléaire hexagonale. Le constat de départ est connu : c'est celui du vieillissement d'un parc construit pour l'essentiel au cours de la décennie 1980-1990, et dont la durée moyenne de fonctionnement des réacteurs atteint vingt-neuf ans.

« GRAND CARÉNAGE »

Depuis plusieurs années, EDF a manifesté son intention de prolonger l'activité de ses centrales au-delà de l'échéance de 40 ans pour laquelle elles ont été conçues, pour la porter à 50, voire 60 ans. Cela, au prix d'un énorme chantier de modernisation, baptisé « *grand carénage* » et chiffré par le PDG du groupe public, Henri Proglio, à 55 milliards d'euros. Un montant qui inclut les travaux imposés par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) à la suite de la catastrophe de Fukushima, estimés par l'électricien à 10 milliards d'euros.

Vidéo suggérée sur le même sujet



Nucléaire: limiter à 40 ans la vie des réacteurs (Greenpeace)

Greenpeace a demandé mardi l'interdiction de toute extension de la durée de vie des réacteurs nucléaires français au-delà de

La facture pourrait être en réalité beaucoup plus lourde, si l'on en croit l'étude commanditée par Greenpeace. Celle-ci a examiné trois scénarios de renforcement du parc nucléaire, conduisant à une sûreté « *dégradée* », « *préservée* » ou « *renforcée* ». Dans ce dernier scénario, qui vise à mettre les réacteurs aux normes de l'EPR (troisième génération de réacteurs) – comme celui en cours de construction à Flamanville (Manche) –, le rapport conclut à un

coût moyen « d'environ 4,5 milliards d'euros par réacteur ». Soit, pour l'ensemble des 58 réacteurs, un total astronomique de 261 milliards d'euros.

Le scénario médian, lui, aboutit à un montant « d'environ 2 milliards d'euros par réacteur », soit 116 milliards d'euros pour tout le parc. Ce n'est que dans l'hypothèse d'une « sûreté dégradée » que l'addition tombe à « environ 0,8 milliard d'euros par réacteur », soit un total de 46,4 milliards d'euros, inférieur même au chiffreage d'EDF.

Regarder l'infographie [Les centrales nucléaires en France](#)



Les centrales nucléaires en France | Le Monde.fr

CHIFFRAGE DÉFINITIF « IMPOSSIBLE »

Comment ces calculs sont-ils étayés ? C'est toute la question, qui rend difficile de les prendre pour argent comptant. Yves Marignac reconnaît qu'il s'est livré à « un exercice très délicat », en raison du « manque de données publiques précises et détaillées sur les coûts unitaires des opérations de maintenance ou de renforcement passées ou présentes », mais aussi du fait que beaucoup des travaux prévus « apparaissent comme des opérations inédites du point de vue technique ou du point de vue de leur échelle de mise en œuvre ». Il s'est donc fondé, explique-t-il, sur les « données existantes sur le parc français » et sur « des opérations de maintenance ou de renforcement menées sur des réacteurs étrangers ». D'où des « fourchettes de coûts parfois très larges », intégrant de « nombreuses et fortes incertitudes ».

Interrogé par *Le Monde*, EDF, sans commenter ce rapport, s'en tient au chiffre de 55 milliards d'euros annoncé par M. Progly. Auditionné, le 20 février, par la Commission d'enquête parlementaire sur les coûts de la filière nucléaire, Dominique Minière, directeur délégué à la production et à l'ingénierie d'EDF, a précisé que cette somme se décomposait en 10 milliards d'euros pour les prescriptions post-Fukushima, 20 milliards pour l'amélioration de la sûreté des réacteurs, 15 milliards pour la maintenance lourde des grands composants (tels que les générateurs de vapeur) et 10 milliards pour des « projets patrimoniaux », c'est-à-dire des aménagements réalisés sur les sites nucléaires pour mieux prendre en compte l'environnement, le risque incendie ou « le risque grand chaud-grand froid ».

Regarder l'infographie [Centrales nucléaires : les zones à risques](#)

